



#### Objectif de la formation

Apporter la réponse de l'expert aux immenses besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement, tel est le défi que l'étudiant en éducation physique se prépare à relever dans sa pratique professionnelle. L'objectif de la formation en éducation physique (EDPH) proposée à l'Institut d'Education physique et de Réadaptation (IEPR) est ainsi de devenir un professionnel du mouvement qui optimise les potentialités motrices de l'homme et sa santé.

Le professionnel de l'EDPH,

- maîtrise les caractéristiques du mouvement et de ses effets pour l'utiliser à des fins éducatives,
- connaît les publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques.

Il est capable d'organiser, de communiquer et de mobiliser ses acquis de manière appropriée. Il a le souci d'évaluer avec rigueur ses pratiques et de les mettre à jour.

#### Présentation générale du programme

C'est par l'étude du mouvement que l'Institut d'Education physique et de Réadaptation affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Les deux formations principales de l'IEPR sont l'éducation physique et la kinésithérapie et réadaptation.

L'évolution de ces disciplines situe l'IEPR dans un environnement de plus en plus large, celui des sciences de la motricité.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent ainsi leur formation générale en sciences et une partie de celle en sciences de la motricité avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives.

Cette formation pratique dialogue avec la formation en sciences de la motricité équilibrée entre les sciences exactes, les sciences bio-médicales, et les sciences humaines.

#### Principales Matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de baccalauréat en éducation physique trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Cette formation pratique d'environ 8 heures par semaine est associée à une formation théorique spécifique (2 h/sem.) ainsi qu'à une formation de base en sciences partagée avec les étudiants en kinésithérapie et réadaptation (10 h/sem.). La spécificité de la formation en éducation physique existe donc bien dès le début et, elle se renforce encore dès la deuxième année.

De même, dès la deuxième année du baccalauréat, le programme type de l'étudiant lui offre des choix (cours au choix ou mineure) pour enrichir sa formation.

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnels.

Ainsi, la formation de baccalauréat en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 années de 60 crédits chacune. Cette répartition en trois années tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation.

#### Formation pratique et méthodologique spécifique à l'EDPH (53,5 crédits) :

Activités physiques, sportives et d'expression : Athlétisme - Danse et activités d'expression - Fitness - Gymnastique artistique et sports acrobatiques - Jeux et sports collectifs - Natation Méthodologie des activités physiques et sportives.

#### Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et en sciences de la motricité partagée avec la kinésithérapie (66 crédits) :

Anatomie - Analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Compréhension et traitement de données - Mécanique et biomécanique - Neurophysiologie et neuropsychologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie - Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (théorique et pratique).

#### Formation en sciences de la motricité spécifique à l'EDPH (24 crédits) :

Activités physiques et sportives (APS) parmi les sciences et les pratiques humaines - Biomécanique appliquée aux sports - Croissance et vieillissement - Dimensions socio-historiques, juridiques, économiques et institutionnelles des APS - Théorie de

l'entraînement des APS - Techniques de la communication en éducation physique (théorique et pratique).

**Formation en langue** (6,5 crédits) : Anglais

### **Mineures proposées**

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée que l'étudiant choisit parmi plusieurs choix.

Ainsi, dès la deuxième année du baccalauréat, l'étudiant peut opter soit :

- pour un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Outdoor - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour un ensemble de cours spécifiques de kinésithérapie et réadaptation (cette seconde possibilité de cours au choix permet également à l'étudiant d'envisager plus facilement l'obtention des deux diplômes : éducation physique et kinésithérapie et réadaptation);
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCL, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCL parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

### **Evaluation**

En première année, dans le courant du mois de novembre une interrogation obligatoire est organisée pour permettre aux étudiants d'évaluer la correspondance de leur travail avec les attentes de la formation universitaire.

Les examens sont organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue éventuellement complétée par une évaluation finale. Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des connaissances théoriques directement associées à la pratique.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

### **Admission à la formation**

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études":

<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>

### **Conditions particulières d'admission**

Une visite médicale d'aptitude est organisée par l'IEPR en juin et en août-septembre. Les rendez-vous individuels sont à prendre par inscription au secrétariat de l'Institut d'Education physique et de Réadaptation.

Par delà les conditions générales d'admission, bonne santé, solide condition physique et ouverture intellectuelle constituent des atouts pour la réussite des études.

### **Positionnement du programme**

#### **Situation du programme dans le cursus**

Master accessible sans prérequis : le titre donne accès au programme de master en éducation physique qui intègre, pour ceux qui le souhaitent, la formation à l'enseignement secondaire supérieur.

#### **Autres formations accessibles au terme du programme**

Master accessible avec prérequis complémentaires : programme de maîtrise en 1 an en kinésithérapie et réadaptation.

### **Contacts utiles**

#### **Gestion du programme**

**IEPR** Institut d'éducation physique et réadaptation

Secrétariat de l'Institut d'Education physique et de Réadaptation

Tél. 010 /47 44 18

#### **Conseiller aux études**

Pour la 1re année du baccalauréat : Dominique De Jaeger.

#### **Jury d'examens**

Président: Th. Marique

Secrétaire: C. Delens

### **Contenu détaillé d'un programme type**

#### EDPH 11BA Première année d'études

#### **Formation pratique spécifique à l'EDPH**

EDPH1001 Fondements des jeux et des sports collectifs[0h+30h] (2 crédits)

Philippe Gérard, Thierry Marique (coord.)

<u>EDPH1002</u>	Fondements des activités physiques et sportives[0h+30h] (3 crédits)	Thierry Marique
<u>EDPH1003</u>	Fondements des activités d'expression (parties A et B)[0h+30h] (2 crédits)	Lydie Willem
<u>EDPH1004</u>	Natation 1 (parties A et B)[0h+30h] (2 crédits)	Marc Francaux, Thierry Marique (coord.)
<u>EDPH1005</u>	Sports collectifs[0h+60h] (4 crédits)	Philippe Gérard (coord.), Thierry Marique
<u>EDPH1006</u>	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)[0h+30h] (2 crédits)	Dominique De Jaeger
<u>EDPH1007</u>	Athlétisme 1 (parties A et B)[0h+30h] (2 crédits)	Valérie Mees
<u>EDPH9001</u>	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1 (y compris projet personnel de formation et stage d'observation)(3 crédits)	N.
<b>Formation théorique en sciences de la motricité spécifique à l'EDPH</b>		
<u>EDPH1008</u>	Activités physiques et sportives parmi les sciences et les pratiques humaines[30h] (3 crédits)	Cécile Delens (coord.), Thierry Marique
<u>EDPH1009</u>	Regards croisés sur des grandes questions du sport[30h] (3 crédits)	Ghislain Carlier (coord.), Marc Francaux
<b>Formation de base en sciences exactes et biomédicales (partagée avec KINE)</b>		
<u>IEPR1001</u>	Chimie générale et biomolécules[30h+15h] (4.5 crédits)	Patrick Henriet
<u>IEPR1002</u>	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle[45h] (6 crédits)	Catherine Behets Wydemans, Marc Louis
<u>IEPR1003</u>	Compréhension et traitement de données[15h+15h] (3 crédits)	Philippe Gérard, Jean-Pierre Renard (coord.)
<u>IEPR1004</u>	Biologie cellulaire et éléments d'histologie[45h] (4.5 crédits)	Patrick Henriet, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar
<u>IEPR1005</u>	Mécanique et biomécanique (parties A et B)[52.5h+22.5h] (10 crédits)	André Fayt
<b>Formation de base en sciences humaines (partagée avec KINE)</b>		
<u>IEPR1006</u>	Philosophie, corps et mouvement[30h] (3 crédits)	Philippe Thiry
<u>IEPR1007</u>	Psychologie générale[30h] (3 crédits)	Jacques Van Rillaer